

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4676 - Mardi 30 Juillet 2024 - Prix : 200 Fc

CONGRÈS NATIONAL DES RETRAITÉS :

La refonte des textes est urgente



Congrès national des retraités (4).

FIN DE LA GRÈVE À L'UNIVERSITÉ

**Un compromis trouvé entre
les grévistes et les autorités**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

23 Moharam 1446

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2024**

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : **05h 14mn**

Dhouhr : **12h 17mn**

Ansr : **15h 15mn**

Maghrib: **18h 03mn**

Incha: **19h 17mn**



LUTTE CONTRE L'HÉPATITE :

2022 à nos jours, le pays compte 64 cas d'hépatite B

D'après l'association Sitara de 2022 à nos jours, sur 2457 personnes dépistées, 64 sont déclarées positives à l'hépatite B, soit une prévalence 2,60% de la population. Ces chiffres alarmants doivent interpeller la population sur la gravité de cette maladie.

La journée mondiale contre l'hépatite (maladie d'infection du foie) est célébrée ce dimanche 28 juillet dans le monde. Dans le pays, l'association Sitara en collaboration avec l'Ascobef a organisé dimanche dernier une journée de sensibilisation et consultation médicale gratuite (tension artérielle, contrôle de glycémie, dépistage HIV et hépatite B, contrôle du poids) à Mitsamiouli. Cette journée est l'occasion d'intensifier les efforts de lutte contre cette maladie, d'encourager l'engagement des individus, des partenaires et du grand public, ainsi que de souligner le besoin d'une riposte mondiale plus énergique. Selon les estimations actualisées de l'OMS, en 2022, 254 millions de personnes étaient atteintes d'une hépatite B et 50 millions d'une hépatite C. La moitié de la charge de l'hépatite B et de l'hépatite C chroniques concerne des personnes âgées de 30 à 54 ans, et 12% des enfants de

moins de 18 ans. Les hommes représentent 58% des cas.

Aux Comores, selon le président de l'association Sitara, de 2022 à nos jours, l'association a dépisté 2457 personnes dont 64 cas positifs à l'hépatite B, soit une prévalence de 2.60% de la population. Sous le thème « il est temps d'agir », cette journée visait à sensibiliser l'opinion publique de la gravité de cette maladie. « Il est temps que les parties prenantes s'impliquent dans cette lutte en misant sur l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les hépatites virales dans le pays. Dans les autres pays, il est question de vacciner l'enfant dans les 24 h après la naissance », explique Ameldine Dachirou, président de Sitara. Et de déplorer : « les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent dans cette lutte sont entre autre le manque des kits de dépistage, de vaccin, etc. Il est temps d'avoir des actions coopératives de tous les acteurs pour parvenir à l'immunité du pays d'ici 2030. »

Pour le coordinateur Rabiou Ismaël, le mieux est de dépister tôt afin de bénéficier du traitement et éviter la forme grave de cette pathologie. « Cette maladie se transmet de la mère à l'enfant ou dans les relations non protégées ou



Consultation gratuite à Mitsamiouli

par contact de sang (transfusion sanguine, usage de lames etc...) » Et de poursuivre « Contre l'hépatite B, on peut se prémunir avec le vaccin. Il faut noter que ce vaccin ne peut être administré que chez ceux, n'ayant pas la maladie. Depuis

2003, la vaccination est inscrite dans les vaccins de routine chez les nouveau-nés. » Notons que de 2022 à nos jours, l'association a sensibilisé plus de 1405 personnes dont des universitaires. À la même période, elle a dépisté 2457 person-

nes dont 64 cas positifs à l'hépatite B, soit une prévalence 2,60% de la population et a vacciné 275 personnes pour l'hépatite B.

Andjouza Abouheir

PASSATION DE SERVICE

Claude Ben Ali remplace Dahalane à la SCP

La passation technique a eu lieu ce 26 juillet dans la matinée en toute simplicité entre Salim Dahalane et Claude Ben Ali. Ce dernier qui vient de quitter la direction régionale de la SONELEC Anjouan, aura une lourde tâche celle la « digitalisation du port » et la révolution de la plateforme.

Techniquement la passation est bien passée dans un temps long. « L'accueil de Claude Ben Ali à la Société comorienne des Ports est une nouvelle ère » devait indiquer la directrice régionale de la DGI Anjouan Hayda Nourdine lors de cette passation. Claude, secrétaire fédéral du parti CRC, est encadré par la vice-présidente de l'assemblée nationale. Pour Salim Dahalane, l'aventure continue à l'Anam (Agence nationale des affaires maritimes). « Il servira d'une bonne opportunité, puisque, mon successeur est un connaisseur rigoureux de la chose (gestion) », saluant donc son homologue sortant et fraîchement nommé à l'ANAM, du travail accompli et du service rendu durant ses heures de règne à la SCP (société comorienne des Ports).

Claude Ben Ali a officiellement pris ses fonctions en tant que nou-

veau patron de la Société Comorienne de Port (SCP), remplaçant ainsi Salim Dahalane. La passation s'est déroulée dans la matinée, et bien que Salim Dahalane ait été promu directeur général de l'Agence Nationale de la Navigation Maritime, il est apparu serein. Claude Ben Ali, quant à lui, a une tâche importante qui l'attend en termes de vision pour la digitalisation

du port et la révolution de la plateforme. Avant sa nomination, il occupait le poste de directeur régional de la SONELEC Anjouan. Sa double expérience dans les domaines de l'économie et de la gestion sera certainement un atout pour la société portuaire.

Pour rappel, cette passation de service entre les deux directeurs s'est déroulée dans un délai relative-

ment long, mais s'est finalement conclue avec succès. La directrice régionale des Impôts (DGI) à Anjouan a souligné que l'arrivée de Claude Ben Ali à la société comorienne des ports apportait un souffle nouveau. Elle l'a décrit comme quelqu'un de travailleur et discipliné.

Younès



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CONGRÈS NATIONAL DES RETRAITÉS :

La refonte des textes est urgente

Comme annoncé, les retraités ont tenu leur congrès national ce lundi 29 juillet à Moroni. Ce grand rassemblement est l'occasion de discuter et échanger sur la mise à jour des textes régissant le statut des retraités et des multiples revendications restées lettre morte avant de d'élire le nouveau bureau exécutif de l'association.

C'est au foyer des femmes de Moroni ce lundi 29 juillet que les retraités Comoriens ont tenu leur congrès national. Cet évènement a vu la présence du directeur général de la fonction

publique ainsi que des hauts responsables du pays. Devant de ce rassemblement de haute envergure, le chef de la délégation de Mohéli Abdallah Allaoui a fait un bref rappel de la situation des retraités depuis la création de l'association en septembre 2013 jusqu'à ce jour. Motivés par l'envie de créer un cadre légal de concertation pour défendre les intérêts des retraités auprès de l'Etat et partout où les circonstances exigent, ces derniers continuent de militer pour leurs droits.

« Depuis une dizaine d'année, depuis la création de la caisse de

retraites en 1963, les revendications ne cessent de se multiplier alors que l'Etat n'honore pas ses engagements auprès de la caisse de retraite. Dans l'objectif de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre tous les adhérents, une campagne de sensibilisation et de mobilisation est organisée dans l'ensemble du territoire national... », avance-t-il. En dépit des efforts fournis, la situation reste inchangée. « Nous réclamons la refonte des textes régissant la caisse de retraites, la régularité des paiements de nos pensions, la revalorisation de la grille indiciaire des retraités, les problèmes des femmes

retraitées, etc. », devait-il déplorer devant des centaines de personnes présentes au foyer des femmes de Moroni.

Le coordinateur Andjib Anli Said monte au créneau à son tour. « Le moment est venu pour changer la donne » souligne-t-il, comme on pouvait le lire sur les banderoles déployées dans la salle : « non aux maigres montants de la pension et exigeons la revendication immédiate ». Il regrette qu'en 48 ans, la loi est restée la même alors que les temps ont changé. « La vie est difficile, notre indice n'a pas changé, on ne sait pas où et comment défendre

nos droits. Ces textes sont désuets. C'est pour cela qu'on revendique une réforme du statut de la caisse de retraite », précise celui qui s'est battu sans relâche pour la régularité des pensions. « Ces demandes sont cruciales pour garantir une vie décente aux anciens fonctionnaires qui ont consacré leur carrière au service de l'État. » C'était l'occasion d'annoncer enfin le nouveau bureau exécutif dont le coordinateur Andjib Said, Mohamed Saïd Tohir, Abdallah Allaoui, Saïd Hassani Fatoumia et Msa Ali Saïd et M. Aliamani.

Andjouza Abouheir

LICENCE D'IMPORTATION DU RIZ

Le secteur privé encore réticent dans la course

Une réunion entre les organisations patronales et les acteurs économiques du pays a été organisée au siège de l'Uccia le 25 juillet dernier. L'objectif était de motiver encore plus le secteur privé à gagner très rapidement la licence d'importation du riz ordinaire afin de concrétiser l'ouverture à la concurrence sur le marché.

L'inquiétude d'un probable échec tempère l'ardeur de plusieurs acteurs économiques à se lancer dans les procédures d'obtenir la fameuse licence d'importation du riz ordinaire. Alarmées de cette situation, les organisations patronales dont la Nouvelle Opaco, le Synaco et le Modéc ont encore une fois rencontré certains importateurs pour revenir sur la question de la licence permettant aux grands commerçants d'im-

porter le riz ordinaire demeurée jusqu'ici un monopole d'Etat détenu par l'ONICOR. Occasion pour les uns et les autres d'exprimer leurs craintes concernant la décision du gouvernement de libéraliser le marché.

Pour Hamidou Mhoma, directeur régional de la CCIA Ngazidja, « la perte serait de nous montrer incapables d'importer un sac de riz après avoir réclamé à plusieurs reprises la libéralisation du marché. Jusqu'à lors personne ne s'est manifesté sur les procédures d'acquisition de la licence. Donc c'était nécessaire de se revoir pour connaître les raisons de ce retard, puis sensibiliser beaucoup plus sur les pièces obligatoires à fournir pour obtenir la licence. Et de préciser que le retard constaté ne serait pas lié aux pièces exigées car ce sont des pièces dont chacun de nous possède déjà, en tant qu'opérateur économique.» Très inquiet de la situation, Hamidou Mhoma a estimé qu'il est temps « de constituer un dossier de demande de licence d'importation afin de concrétiser notre ambition. Et si jamais on a du mal à constituer le dossier, on peut solliciter un accompagnement dans les procédures au niveau de la



Conférence à l'Uccia.

chambre de commerce dès la conception des pièces jusqu'au ramassage.»

À son tour, M. Fahardine Chargé de l'environnement des affaires à l'Uccia a expliqué « dans cette concurrence, il existe deux stratégies permettant aux opérateurs économiques de commander et com-

mercialiser le riz au niveau du pays. Soit, ils forment le GIE (Groupe d'intérêt économique) c'est-à-dire des commerçants qui s'associent pour faire le commerce du riz, soit un commerçant qui se dit capable de faire le business en solo. Cette dernière option est un cas minium, raison pour laquelle nous avons pensé

au GIE afin de permettre à plusieurs commerçants de se lancer sur le marché ». Et en ce qui concerne la licence, « on espère qu'à partir de cette rencontre, plusieurs commerçants vont se manifester très rapidement pour la demande de la licence », a-t-il conclu.

Kamal Gamal

FIN DE LA GRÈVE À L'UNIVERSITÉ

Un compromis trouvé entre les grévistes et les autorités

Les autorités éducatives ont exaucé une des revendications à l'origine de la grève du syndicat des enseignants de l'université (Sneuc), à savoir le paiement des deux mois de salaires (mai et juin). Le secrétaire général du syndicat Abdou Saïd Mouignidaho a obtenu de la part du nouveau ministre de l'éducation, le 27 juillet dernier l'engagement pour la mise en place du conseil d'administration de l'université le 3 août prochain. Il reste encore l'élection du président de l'université et d'autres structures tels que le conseil scientifique. La hache de guerre semble enterrée.

Une trêve de la grève semble être trouvée entre le syndicat des enseignants de l'université (Sneuc) et les autorités éducatives. Après une rencontre qui a eu lieu ce samedi 27 juillet entre le ministre de l'éducation Bacar Mvoulana, le premier administrateur de l'université Ibouroi Ali Tabibou et le syndicat des enseignants en grève, tout se rapporte à une rentrée prochaine moins boiteuse. Suite à cette rencontre très significative pour les deux syndicats (Sneuc) et (Sniatos), le secrétaire général des enseignants grévistes a

confirmé le compromis.

« Nous sommes ravis d'informer que les deux mois : mai et juin sont déjà payés. De même le Ministre de l'Éducation Nationale a déjà convoqué le conseil d'administration de l'UDC le 03 août 2024 ». Ce responsable a poursuivi avec précision, le conseil d'administration prévu en août prochain portera sur trois points essentiels. « D'abord sur la mise en place du bureau du Conseil d'administration (CA), ensuite sur l'adoption de la feuille de route sur la régularisation institutionnelle de l'UDC (Université des Comores)

jusqu'à la rentrée universitaire 2024-2025 prévue le 10 octobre 2024. Et enfin sur la validation des termes de référence relatifs au recrutement du nouveau directeur de l'Université des Comores.»

Compte tenu, de cette rencontre du 27 juillet dernier, le bureau exécutif du syndicat des enseignants (Sneuc) et celui du personnel administratif (Sniatos) s'est réuni hier 29 juillet pour évaluer les impacts de la grève en vue de déterminer les perspectives d'avenir.

Kamal Gamal

PROTECTION DES MANGROVES :

Le site de Domoiboini nettoyé

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la protection de l'écosystème des

mangroves, l'ONG Dayima en collaboration avec la communauté de Domoiboini a organisé ce diman-

che 28 juillet une journée de nettoyage pour la protection et la valorisation de l'écosystème des mangroves à Domoiboini Mbude.

L'ONG Dayima a organisé ce dimanche 28 juillet à Domoiboini dans le Mbude, une journée de nettoyage et exposition pour la protection et la valorisation de l'écosystème des mangroves. Cet événement qui a vu la présence du maire de la commune, le directeur de l'environnement, Elamine Youssouf, ainsi que différentes associations, rentre dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la protection de l'écosystème des mangroves. Selon le directeur exécutif de l'ONG Dayima, Dr Said Omar Said Abdouroihamane, cette forte mobilisation rentre dans le cadre de la protection de la nature. En plus du nettoyage et du reboisement, plus de 200 plantes ont été octroyés par Herbier national des Comores. « C'était une journée fructueuse, ce qui a marqué cette journée, c'est le balisage du site fait zonation à partir des panneaux fixés aux six zones du site », souligne-t-il.

Lors de la procédure du nettoyage, une centaine de volontaires ont appuyé les organisateurs à débarras-

ser les déchets se trouvant à côté des mangroves. Dans un environnement convivial, 280 sacs ont été totalisés durant 2 heures de nettoyage. L'enseignante chercheuse Andiliyat Mohamed a prôné l'importance de protéger les mangroves. « Pour surmonter les pesantes contraintes causées par l'homme, il est impératif d'enrayer cette pollution. C'est pourquoi, elle et ses studieux étudiants ont pris l'initiative de sensibiliser la population à la protection de l'environnement ».

Pour la commémoration de l'écosystème, plusieurs partenaires se sont rassemblés durant des semaines afin de rendre possible cette activité comme l'association Ngo'shawo. « Notre objectif est de conscientiser les esprits et toucher le maximum des personnes sur divers fléaux liés au déboisement. Et comme les mangroves ont un lien direct avec l'environnement, il est impératif de les protéger, valoriser mais surtout de connaître leur importance », précise l'étudiante à l'université des Comores Hikmata M'madi. Même son de cloche que Mohamed Soighir. « Il est primordial de protéger les mangroves, car elle est un écosystème remarquable qui nous sert de filtre d'oxygène. Les mangroves contribuent à notre bien-être

en absorbant l'oxygène et en dégageant celui qui est forcément bon pour l'être humain pour qu'on puisse en bénéficier. Elles favorisent le développement de l'homme, préservent la biodiversité et le climat.

Cette cérémonie a ouvert les yeux de plusieurs personnes sur la multitude d'espèces rares qui pullulent dans nos îles. « Je viens d'apprendre que perturber la mangrove peut avoir un effet cascade sur tout ce qui l'entoure et pourrait faire disparaître les nombreux avantages qu'elle offre comme la prévention des érosions qui sont essentielles pour la reproduction des poissons. Donc à partir d'aujourd'hui j'ai pris conscience de l'ampleur de la préservation de l'écosystème et j'en prendrai toujours compte quant à la pollution de celui-ci », souligne une habitante de la ville. Notons que cette journée internationale de l'écosystème, est rendue possible grâce au financement de l'Union européenne. La cohésion de plusieurs partenaires et associations à savoir Comores RCOI, Réseau Climat Océan Indien JCI Moroni Wania Green Afriyan Ngo'shawo, etc.

Mohamed Ali Nasra



Netoyages des mangroves

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

P.175 840

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.

Numéro Don/Crédit : D8970/7175KM

Intitulé du Marché : Appel d'offre national pour Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI

Référence NODAO/2021/001/AON

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement d'un montant de quarante-six millions de dollars américains « 46 000 000USD » de l'Association International de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « **Travaux de Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI** »

1. Le Projet VACCIN sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux de Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI.**

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à un appel d'offre National (AON) tel que définie dans le « Règlement

applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous-tes les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi de 09h à 15h : **Moroni Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales),** ou par voie électronique en écrivant à mistoihi.spmvaccin@gmail.com, copie secretariat.compass@gmail.com, apmcompass9@gmail.com,

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 6 août 2024 à 13h00mn**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS le **mardi 6 août 2024 à 13h00mn**

5. **L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :**

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET VACCIN

Nom du bureau : UGP COPASS/VACCIN

Adresse du bureau : **Avenu de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales) à Moroni**

DIPLOMATIE

Azali – Infantino, une amitié naissante !

C'est en tout cas le sentiment qui se dégage à chaque fois que les deux hommes se rencontrent. À Moroni comme à New-York ou tout récemment à Paris à l'occasion des jeux olympiques de Paris, c'est toujours la même chaleur qui entoure les rencontres des deux présidents. Rendu célèbre par la rencontre Nixon-Mao à Beijing en 1972 (Diplomatie du Ping-Pong), le rapprochement par le sport est devenu un élément clé du soft power.

C'est la troisième fois en moins de deux ans, que les deux dirigeants se rencontrent. A Moroni au mois d'avril 2023 lors du passage du président de la FIFA pour l'inauguration du gazon synthétique du stade de Mitsamihuli, à New-York la même année lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, puis récemment au siège de la FIFA à Paris en marge des Jeux olympique de Paris 2024. Une fréquence rare pour être souligné si l'on tient compte des agendas très serrés des deux hommes.

Dans la capitale française, les deux dirigeants ont échangés sur plusieurs points liés au football notamment les efforts de la FIFA à accompagner le pays dans la voie du développement. « Au menu des discussions, l'action de la FIFA aux Comores et notamment la pose de la première pierre pour la construction d'un gymnase à Mitsamihuli », en particulier dans le domaine des infrastructures, comme a souligné le communiqué de Beit-Salam après la rencontre. Lors de cette rencontre, le chef de l'Etat a été accompagné par des membres du gouvernement ainsi que le gouverneur de l'Ile de Ngazidja. « Le Président Azali Assoumani a effectué une visite de courtoisie au siège de la FIFA à Paris, accompagné de Mr Mahamoud Fakridine, Ministre de l'Intérieur, Mr Ibrahim Mzè,

Président du COSIC et Gouverneur de Ngazidja et Mr Ahamada Hamadi, Ambassadeur des Comores en France. »

La présence du président du COSIC était justifiée du fait que lors des échanges, la question de l'organisation des Jeux des îles 2027 aux Comores. « D'autres sujets importants ont été abordés y compris le sport scolaire et l'appui de la FIFA à l'organisation des Jeux de Iles de 2027 » peut-on lire dans le communiqué. Sur son site, la FIFA est aussi revenue sur l'entrevue des deux hommes. « Ce fut un privilège de rencontrer à nouveau son Excellence le président Azali Assoumani à Paris », a déclaré le président de la FIFA. Et ce dernier de rajouter, « il comprend le rôle positif que le football peut jouer dans l'éducation et la société en général, et il est conscient que nous avons besoin du soutien de son gouvernement pour développer le football dans le pays. »

Le patron de la FIFA a aussi salué le rôle clé que joue la Fédération de Football des Comores. « Comme je l'ai constaté lors de ma visite dans son beau pays l'an passé, les Comores sont une nation passionnée de football. Le gouvernement ainsi que la Fédération de football des Comores ont fait un excellent travail pour faire progresser notre sport. Je me réjouis de poursuivre notre collaboration exceptionnelle », sous la direction de Saïd Ali Saïd Athouman. Par collaboration, le patron de la FIFA, Gianni Infantino faisait apparemment allusion au méga projet de réhabilitation et de l'extension du stade de Mitsamihuli, futur centre technique du pays. Un projet entièrement financé par la FIFA à travers son programme de développement, FIFA FORWARD.

Intiyaz



AZALI et INFANTINO.



COMMUNIQUE DE PRESSE



Wiya annonce l'intégration de MVola comme moyen de paiement pour stimuler l'inclusion financière aux Comores

Wiya, la plateforme d'info & business, dédiée à promouvoir les entreprises, artisans et produits aux Comores, fondée par Alawiya Idriss en 2020, est heureuse d'annoncer son partenariat avec MVola Comores pour renforcer l'accès aux services financiers numériques dans l'archipel.

Ce partenariat stratégique permet désormais aux utilisateurs de Wiya de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité via MVola, le service de mobile money leader aux Comores. Chaque transaction effectuée avec MVola sur Wiya sera accompagnée de bonus internet, offrant ainsi des avantages supplémentaires aux utilisateurs.

L'intégration de MVola sur la plateforme Wiya représente une avancée significative dans le développement numérique et l'inclusion financière aux Comores. En facilitant l'accès aux entreprises et aux services à travers une plateforme centralisée et conviviale, Wiya contribue à renforcer la connectivité économique et à créer de nouvelles opportunités pour les citoyens comoriens, expatriés et visiteurs des Comores.

En intégrant MVola comme méthode de paiement sur Wiya, nous faisons un pas important vers notre mission d'améliorer l'accessibilité aux entreprises locales tout en promouvant l'inclusion financière à travers l'archipel.

Wiya continue de jouer un rôle essentiel en facilitant la visibilité des produits disponibles aux Comores, des entreprises et artisans, tout en contribuant activement à l'essor économique du pays. Wiya accessible sur mobile, tablette et ordinateur est disponible en français et en anglais. Une version en swahili est en cours d'étude.

Pour plus d'informations sur Wiya, veuillez consulter le lien : <https://www.wiya.info/fr/> et pour MVola, veuillez consulter le lien : <https://www.mvola.km/>




La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le _____

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



APPEL A CANDIDATURE

Organisation : Expertise France

Intitulé du poste : Coordinateur-riche des activités Lumin'Îles

Pays ou zone géographique : Union des Comores

Nombre de jours / durée de la mission : 12 mois, renouvelable

Nature de contrat : CDD de droit local

Date limite de réponse : 07/08/2024 à Minuit.

Référence du projet : Programme régional pour l'autonomisation des femmes du Sud-Ouest de l'Océan Indien "Lumin'Îles"

Description du projet :

Le programme régional d'autonomisation des femmes dans les îles de l'Océan Indien, ou « Lumin'Îles », a **pour finalité de favoriser une plus grande autonomie économique des femmes dans la région Océan Indien** par l'amélioration de l'offre de garde d'enfants et des conditions de travail pour toutes (notamment dans le secteur de garde d'enfants mais également en entreprise).

Projet d'envergure régionale, l'intervention se concentrera principalement à Madagascar, Maurice et aux Comores. Les départements d'outre-mer seront sollicités à travers des coopérations techniques ponctuelles.

L'objectif général du projet est de favoriser une plus grande autonomie des femmes dans la région Océan Indien par l'atteinte de 3 objectifs spécifiques :

1. Promouvoir et piloter des modes de garde des jeunes enfants adaptés à divers publics
2. Organiser et formaliser la filière de garde d'enfants
3. Améliorer les conditions de travail des femmes dans l'entreprise et le secteur du « care »

Ces objectifs structurant l'intervention en composantes sont précédés d'une période de faisabilité, d'une durée de 8 mois et prenant fin en décembre 2024, dont l'objectif est de poursuivre/finaliser la pertinence, qualité et viabilité des activités.

Dans ce cadre, Expertise France recherche un.e Coordinateur/trice des activités nationales aux Comores, remplissant les critères suivants :

Description du poste :

La personne retenue sera **placée sous l'autorité de la cheffe de projet basée à Madagascar, au sein** d'une équipe de projet composée d'un.e Responsable Admin Fin, chargé.e de subvention et de passation de marchés, assistant.e de projet, chargé de suivi-évaluation, chargé de communication, et **en lien** avec les coordonnateurs nationaux de projet basés à Maurice et à Madagascar, le chargé de projet au siège qui fait la liaison avec les services financiers, juridiques, RH et tous autres services supports pertinents pour la bonne gestion du projet.

Concrètement, ses tâches seront la Planification, Mise en Œuvre et Suivi (Gestion) des activités aux Comores :

- Revoir la faisabilité du projet et de ses activités aux Comores, en ligne avec le Projet initial et Proposer des orientations stratégiques sur les actions clés et l'établissement de partenariats ;
- Assurer régulièrement la liaison et le dialogue politique avec les institutions gouvernementales, la société civile, les entreprises, les experts techniques, les groupes de réflexion, les bailleurs et autres parties prenantes nationales et internationales dans le domaine thématique du projet, afin de renforcer la collaboration et de maximiser l'impact du projet ;
- Assurer une gestion efficace et une coordination des activités du projet aux Comores, ainsi qu'une planification, suivi et reporting de qualité (opérationnel et budgétaire) en ligne avec les procédures internes ;
- Fournir une expertise et un leadership technique adéquat aux partenaires, en assurant des interventions de haute qualité et une coordination entre les partenaires afin que les plans de projet soient réalisés ;
- Assurer une communication externe fluide avec les partenaires du projet, l'AFD, l'Ambassade de France, le bureau Expertise France et les autres parties prenantes ;
- Représenter Lumin'Îles dans les réseaux et rencontres pertinentes avec le bailleur, les partenaires et parties prenantes ;

- Planification, facilitation et suivi de l'assistance technique ;
- Planification, facilitation et suivi du COPIL Comores ;
- Produire des documents sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques, ainsi que d'autres outils fondés sur les connaissances ;
- Assurer une communication interne fluide et efficace et une coordination des activités du projet aux Comores, en parfaite cohésion avec les autres pays (Maurice et Madagascar principalement).
- Contribuer à la production de rapports narratifs et financiers de haute qualité, de plans annuels et d'autres exigences en matière de rapports internes, aux bailleurs et autres parties prenantes.

Les missions pourront évoluer en fonction du développement du projet.

Qualifications, Expérience professionnelle générale et spécifique

Niveau de formation :

- Diplôme de **l'enseignement supérieur** en relation avec le secteur d'intervention du projet : **protection sociale, garde d'enfants/care, travail social/sciences, genre, droit du travail, ou gestion de projet.**

Expérience professionnelle :

- Au moins **7 ans d'expérience** pertinente progressivement responsable au niveau national ou régional dans la fourniture de conseils techniques, la conduite de recherches, la formulation de politiques et/ou l'élaboration et la gestion de projets complexes dans les secteurs du Projet Lumin'Îles (genre, protection sociale, travail décent, petite enfance, droit du travail, etc.) aux Comores et/ou à Madagascar et dans la région.
- Connaissance pratique des questions thématiques actuelles concernant le genre, les droits des femmes et l'autonomisation des femmes, aux Comores et dans la région.
- Expérience en gestion financière, y compris la budgétisation et suivi financier.
- Excellentes compétences en rédaction de rapports et communication.
- Expérience avérée dans le développement de relations de travail efficaces et consensuelles avec des partenaires institutionnels, des organisations internationales, des bailleurs, des organisations de la société civile et du secteur privé.
- Disposer d'un excellent réseau tant institutionnel que dans la société civile constitue un atout ;
- Maîtrise souhaitée des procédures administratives des bailleurs de fonds et notamment de l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- Parle couramment le français ainsi que le shikomori et l'arabe. La maîtrise/connaissance du Shingazidja, Shimwali et Shindzuani sont des atouts.
- Excellentes capacités d'organisation, rigueur, méthode et polyvalence ;
- Autonome dans le travail ;

Informations complémentaires :

- La prise de poste est fixée le plus tôt possible ;
- Le volume d'expertise requise pour ce poste est de 12 mois renouvelable;
- Le poste sera basé à Moroni ou Anjouan, **avec des déplacements fréquents entre les Îles de la République des Comores.**

Conjoncture dynamique et favorable : important développement d'un portefeuille social du groupe AFD à Madagascar et dans l'Océan Indien

Documents à fournir :

CV, lettre de motivation en français

Envoyez votre dossier de candidature à :

rh.comores@expertisefrance.fr

Contacts des recruteurs :

Simon VEITL et Fabienne ARNOULD

Le processus de sélection des candidat(e)s se fera en deux temps :

- **Dans un premier temps, une analyse des dossiers avec constitution d'une liste restreinte par Expertise France.**
- **Dans un deuxième temps, deux entretiens (en ligne les 13 et 14 Aout puis en présentiel le 23 Aout) entrecoupés d'un test écrit en ligne (entre le 16 et 19 Aout) avec les candidats sélectionnés.**

Les honoraires seront négociés directement avec le/la candidat(e) retenu(e).